



DEMANDE D'AIDE AU TRANSPORT

ATTENTION, cette aide ne concerne que les établissements ne bénéficiant pas d'une aide d'une collectivité territoriale.

*Les écoles de Charleville-Mézières n'ont pas besoin d'utiliser cette feuille
(la demande se fait automatiquement dès réservation au Metropolis)*

L'établissement réserve et paie le transport, puis envoie la demande de remboursement.

Faire parvenir cette demande d'aide à :

Projection au Cinéma Le Manège à **GIVET** :
Cinéma Le Manège
Place Jacques Sourdille - 08600 Givet

Projection à la salle Louis Jouvét à **RETHEL** :
Katy Fontaine - Espace Louis Jouvét
16 place de Caen - 08300 Rethel

Projection à **CHARLEVILLE-MÉZIÈRES — SEDAN — VOUZIERES — MONTHERMÉ — FUMAY — HAYBES**
RIMOGNE — CARNIGAN — ASFELD — LIART — MOUZON :
Stéphanie Malterre - Ligue de l'Enseignement
19, avenue de Montcy-Notre-Dame - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES

Etablissement : _____

Date	Film	Nombre d'élèves

Fournir un RIB pour remboursement par virement (de préférence), ou ordre (si différent de l'établissement) pour un remboursement par chèque :

Adresse : _____

Personne responsable de la demande d'aide: _____

Tél: _____ E-mail: _____

Coût total du transport (joindre facture(s) acquittée(s)): _____

**Pour rappel, l'association s'engage à couvrir
environ 70 % du coût total du transport.**

Cette demande devra nous être parvenue au plus tard le **7 avril 2017**
Nous ne traiterons plus les demandes au-delà

A _____ Le _____

Signature